

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

OU FAIRE UN DÉPISTAGE SANGUIN DE MON PROPRE CHEF

Par Profil supprimé Postée le 01/02/2018 21:52

Bonjour,

Lundi, après une free party, et 15h après avoir fumé mon dernier pétard, je me suis fais contrôlé positif au cannabis, aux amphétamines et à la cocaïne au volant de mon camping-car par la gendarmerie.

Bien sur, mon permis m'a été suspendu administrativement pour une durée de 6 mois.

J'ai cependant un rendez vous avec le procureur le 28 Mars 2018 afin de fixer une sanction "définitive".

Je souhaite d'ici là faire plusieurs test de dépistage sanguin afin de prouver l'arrêt de ma consommation de toutes drogues, notamment du cannabis qui est (étais) ma seule addiction.

Vers quel organisme sérieux puis-je me tourner afin de faire ces tests?

Merci pour vos réponses,

Amicalement,
Un drogué en rédemption.

Mise en ligne le 02/02/2018

Bonjour,

Vous pouvez vous renseigner auprès des laboratoires d'analyses biologiques pour faire ces tests. Ils ont un coût qui sera à votre charge.

Nous nous permettons de vous sensibiliser à la réduction des risques lorsque vous choisissez de consommer des produits pour leurs effets psycho actifs (drogues, alcool, médicaments). Il existe en effet quelques modalités à connaître pour ne pas décupler les risques que présentent déjà la prise de produits psycho actifs. Vous pouvez trouver ces conseils par exemple dans chaque fiches détaillées renseignant sur les drogues dans la sous-rubrique « dico des drogues » elle-même dans la rubrique « tout savoir sur les drogues ».

Nous vous informons ici de deux conseils de réduction des risques qui concernent toutes drogues. La première est l'importance de se renseigner avant une consommation sur les risques des consommations propres à chaque drogue et à chaque modalités d'usage . La seconde est d'éviter le mélange de produits en 24h. En effet, chaque association de produit (alcool, drogues ou médicaments) fait exploser les risques de bad trip, de décès ou de prise de risque immédiat à la personne qui les consomme.

Si vous souhaitez une écoute ou une aide concernant votre addiction au cannabis, n'hésitez pas à contacter nos écoutants au 0800 23 13 13 de de 8h à 2h, 7j/7j. L'appel est anonyme et gratuit. Nous sommes également joignables par chat de 14h à minuit, 7j/7j.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Le dico des drogues